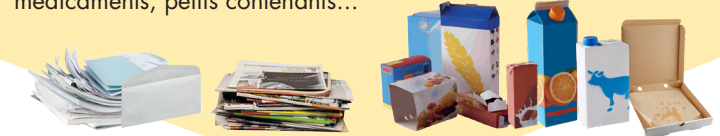




» Tous les emballages en plastique : bouteilles, flacons, pots, barquettes, films plastiques, sachets, sacs, tubes, sur-emballages...



» Tous les emballages en métal : conserves, canettes, bombes aérosols, barquettes, capsules de café ou thé, blisters de médicaments, petits contenants...



» Tous les papiers (SAUF essuie-tout, mouchoirs et papier peint).

» Tous les cartons, cartonnettes et briques alimentaires.



- » en vrac
- » bien vidés
- » non lavés
- » non imbriqués

Gagnez de la place en aplatissant vos bouteilles et briques alimentaires

**Attention !**

- » Les gros cartons bruns vont à la déchèterie, ils sont interdits dans les bacs de tri.
- » Les sacs jaunes ne doivent plus être utilisés.

## DÉCHETS COMPOSTABLES



» Les déchets alimentaires

» Les déchets de jardin



## DÉCHETS NON RECYCLABLES

» Tous les déchets qui ne sont pas des emballages recyclables : vaisselle cassée, déchets sales (mouchoirs, lingettes, couches), petits objets en plastique, ...



à déposer en sacs fermés

# CUSSAC-FORT-MÉDOC

### JANVIER

### FÉVRIER

### MARS

### AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
1			1	2	3	4
2	6	7	8	9	10	11
3	13	14	15	16	17	18
4	20	21	22	23	24	25
5	27	28	29	30	31	

L	M	M	J	V	S	D
5					1	2
6	3	4	5	6	7	8
7	10	11	12	13	14	15
8	17	18	19	20	21	22
9	24	25	26	27	28	

L	M	M	J	V	S	D
9					1	2
10	3	4	5	6	7	8
11	10	11	12	13	14	15
12	17	18	19	20	21	22
13	24	25	26	27	28	29
14	31					

L	M	M	J	V	S	D
14	1	2	3	4	5	6
15	7	8	9	10	11	12
16	14	15	16	17	18	19
17	21	22	23	24	25	26
18	28	29	30			

### MAI

### JUIN

### JUILLET

### AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
18			1	2	3	4
19	5	6	7	8	9	10
20	12	13	14	15	16	17
21	19	20	21	22	23	24
22	26	27	28	29	30	31

L	M	M	J	V	S	D
22					1	
23	2	3	4	5	6	7
24	9	10	11	12	13	14
25	16	17	18	19	20	21
26	23	24	25	26	27	28
27	30					

L	M	M	J	V	S	D
27	1	2	3	4	5	6
28	7	8	9	10	11	12
29	14	15	16	17	18	19
30	21	22	23	24	25	26
31	28	29	30	31		

L	M	M	J	V	S	D
31					1	2
32	4	5	6	7	8	9
33	11	12	13	14	15	16
34	18	19	20	21	22	23
35	25	26	27	28	29	30

### SEPTEMBRE

### OCTOBRE

### NOVEMBRE

### DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
36	1	2	3	4	5	6
37	8	9	10	11	12	13
38	15	16	17	18	19	20
39	22	23	24	25	26	27
40	29	30				

L	M	M	J	V	S	D
40		1	2	3	4	5
41	6	7	8	9	10	11
42	13	14	15	16	17	18
43	20	21	22	23	24	25
44	27	28	29	30	31	

L	M	M	J	V	S	D
44					1	2
45	3	4	5	6	7	8
46	10	11	12	13	14	15
47	17	18	19	20	21	22
48	24	25	26	27	28	29

L	M	M	J	V	S	D
49	1	2	3	4	5	6
50	8	9	10	11	12	13
51	15	16	17	18	19	20
52	22	23	24	25	26	27
53	29	30	31			

- ▲ Collecte tri semaine paire
- ▲ Collecte tri semaine impaire

Pensez à SORTIR vos bacs la VEILLE au soir ! Rentrez-les APRÈS la collecte.\*

Collecte tous **LES VENDREDIS**  
Collecte le vendredi tous **LES 15 JOURS**  
selon secteur semaines paires ou impaires (cf. verso du calendrier)

## DÉCALÉE D'UN JOUR après un JOUR FÉRIÉ

\*PÉRIODE ESTIVALE : selon les conditions climatiques, les collectes de l'après-midi sont susceptibles d'être décalées le matin sans avertissement, pensez à sortir vos bacs la veille au soir !



- » bien vidés
- » non lavés
- » sans bouchons ni couvercles



» Tous les emballages en verre :  
bouteilles, pots, bocaux et flacons ...

» **Déchèterie de Cussac-Fort-Médoc**

» **Rue du stade**

## BORNES À TEXTILE



En sacs fermés



» **Zone d'activité du Riou**

## DÉCHÈTERIES » les déchets exceptionnels et/ou volumineux

**Déchèterie d'Arsac (particuliers et professionnels)**  
Avenue de Lesclause - 33460 Arsac

**Déchèterie de Cussac (particuliers uniquement)**  
Route de Saint Laurent - 33460 Cussac-Fort-Médoc

**Horaires : [www.cc-medoc-estuaire.fr](http://www.cc-medoc-estuaire.fr)**

**!** Horaires adaptés l'été



Carte  
d'accès  
obligatoire

# CUSSAC-FORT-MÉDOC

## COLLECTE DU TRI SECTEUR SEMAINES PAIRES

- » Allée du Vieux Chêne
- » Avenue du Fort-Médoc
- » Avenue du Haut-Médoc
- » Bernones
- » Bugaud
- » Chemin de Camausson
- » Chemin de Neurin
- » Chemin de Pastingot
- » Chemin des Graves
- » Chemin des Martins
- » Chemin du Lillet
- » Clos de Lartigue
- » Impasse du Pin Franc
- » Impasse Gaston
- » Impasse Jeanne d'Arc
- » Impasse Romefort
- » Le Grand Barrail
- » Les Graves
- » Lieu-dit le Raux
- » Lotissement le Clos Lartigue
- » Lotissement le Hameau du Riou
- » Monein
- » Parc Neuf
- » Place d'Arnaussan
- » Place des Commerces
- » Place du Général de Gaulle
- » Place du Moulina
- » Rue de Costes
- » Rue de la Taste
- » Rue de Lauga
- » Rue de l'Eglise

- » Rue du Bourdieu
- » Rue du Grand Jouan
- » Rue du Herran
- » Rue du Riou
- » Rue du Stade
- » Rue du Vieux Cussac
- » Rue Jean Brun
- » Rue Luis Aldazabal  
*(collecte rue Jeanne d'Arc)*
- » Rue Jeanne d'Arc
- » Rue Monnan
- » Rue du Pré de Madame
- » Rue Sourbey

## COLLECTE DU TRI SECTEUR SEMAINES IMPAIRES

- » Allée de Mitsuse
- » Allée des Prés
- » Allée du Château Beaumont
- » Avenue de Peylande
- » Bayron
- » Beaumont Nord
- » Bois des Andrés
- » Cabarroux
- » Château Beaumont
- » Château Lanessan
- » Chemin de Courte-Botte
- » Chemin de la Lande
- » Chemin de la Rue
- » Chemin de Nauton
- » Chemin des Lesques de Cabarroux
- » Chemin des Lilas
- » Chemin des Pins
- » Chemin des Salies
- » Chemin des Sources
- » Chemin des Vignes
- » Chemin du Monteil
- » Domaine Beyron
- » Domaine de Lalande
- » Impasse de Coudot
- » Impasse des Jacquets
- » Impasse des Mimosas
- » Impasse du Four
- » Impasse du Puits
- » Impasse du Ruisseau
- » Impasse Payat

- » La Lande
- » Landes de Lanessan
- » Lanessan
- » Le Moulin de Beyron
- » Lieu-dit Lachesnaye
- » Lotissement le Clos de Sorbey
- » Lotissement le Hameau de Peylande
- » Peylande
- » Place de la Libération
- » Place Monnan
- » Rue de la Landotte
- » Rue de Payat
- » Rue de Sigolsheim
- » Rue des Aubarèdes
- » Rue des Caperans
- » Rue des Genêts
- » Rue des Grands Champs
- » Rue des Moulins à Vent
- » Rue des Salies
- » Rue du Berger
- » Rue du Bois des Andrés
- » Rue du Champ Nord
- » Rue du Champ Sud
- » Rue du Ligot
- » Rue du Petit Prunier
- » Rue du Vignau
- » Rue Fontaine Ourdille
- » Rue Pey Blanc
- » Rue Peymens
- » Rue Raymond Brard

**UN DOUTE, UNE QUESTION, UNE ENVIE D'EN SAVOIR PLUS :**

Rubrique → "Gestion des déchets" sur [www.cc-medoc-estuaire.fr](http://www.cc-medoc-estuaire.fr)

Téléphone : 05 18 06 10 34 / mail : [decheterie@medoc-estuaire.fr](mailto:decheterie@medoc-estuaire.fr)